

PERSONNEL NON-ÉLECTRICIEN « EXÉCUTANT » ET/OU « CHARGÉ DE CHANTIER » BO / HO / HOV (FORMATION INITIALE)



PROGRAMME DE FORMATION



Public cible :

Tout public.

4 à 10 personnes maximum



Modalités et Délais d'accès :

Entrée en formation sur date programmée dès contractualisation



Pré-requis :

Formation accessible sans pré-requis



Durée :

7h - 1 jour



Châlons en Champagne,
Reims,
Charleville-Mézières,
Troyes,
Chaumont,
Saint-Dizier.



Inter-entreprise :

200€ HT/personne

Intra-entreprise : nous contacter à
commercial@almea-formations.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Être capable à l'issue de la formation :

- Réaliser en sécurité des travaux non électriques et/ou en assurer la direction suivant les exigences de la norme NF C 18-510/ UTE C 18-510-1.
- Savoir énoncer les effets des dangers électriques.
- Citer les zones d'environnement et leurs limites.
- Nommer les acteurs et les documents concernés par les travaux.
- Appliquer les prescriptions liées à son titre d'habilitation.
- Faire appliquer une instruction de sécurité.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

- Formation en présentiel
- Mise en situation
- Supports audiovisuels, animation de groupe, remise de documents

PROGRAMME DE FORMATION :

- Règlementation et textes et Principes généraux de prévention
- Dangers d'origine électrique
- Conditions d'habilitation
- Prescriptions associées aux zones de travail

MOYENS D'ÉVALUATIONS DES ACQUIS :

- Quizz, étude de cas
- Evaluation de fin de formation
- Attestation de formation délivrée par Alméa